



## Conseil de la Vie Associative

Réunion de bureau du 13 septembre 2016

Pôle de vie des Quartiers Rive Droite

### Participants

Membres du CVA présents : liste jointe

Elus / services mairie :

- Sophie Simonnet (Maire adjoint en charge de la vie associative)
- Céline Robert (Directrice de la Proximité)
- David Osmont (Responsable MDA)
- Cécile Chenebault (Assistante responsable MDA)
- Nicolas Joyau (Maire adjoint en charge de l'environnement, du développement durable et l'énergie)
- Peggy MORICET (Chargée de mission Agenda 21 et Développement Durable - Direction du développement durable, de la transition énergétique et de la prévention des risques)

Ordre du jour de la réunion :

- Hôtel des Associations
- Observatoire de la vie associative
- Présentation du guide éco-événement
- Réflexion sur les locaux

## ➤ **Hôtel des Associations**

PJ : Power point

Sophie Simonnet a souhaité présenter le projet au bureau avant le passage en Conseil Municipal le 19 septembre. L'architecte retenu pour le projet est un architecte local : Florent Schneider qui a proposé une esquisse en bois afin que celui-ci soit le moins énergivore possible et qui permettra de respecter plus facilement les délais. Cette proposition visuelle pourra être retravaillée avec l'architecte suivant les demandes, celui-ci n'est pas encore figé.

Les associations du quartier de la Guérinière seront intégrées dans la mise en place de ce projet. 33 associations actuellement logées par la Ville ont été rencontrées, en lien avec leur direction référente, afin d'être relogées à l'Hôtel des associations, en priorité, celles du Collège Dunois qui sera fermé à l'ouverture de celui-ci. 50 associations pourront être accueillies à l'Hôtel des associations de façon permanente, ce qui représente une différence de gestion par rapport à la MDA qui n'en compte qu'une dizaine actuellement.

Certaines associations présentes s'interrogent sur la raison du déménagement de la MDA. Sophie Simonnet explique que la fréquentation est en hausse et qu'à terme l'accueil sera limité, ainsi qu'avec le développement des activités culturelles dans le quartier Lorge. Le RDC de la Maison des associations restera à disposition des associations sur le même principe qu'une maison de quartier, le devenir de l'étage n'est pas encore tranché.

Suite à quelques interrogations, Sophie Simonnet explique que les mêmes moyens numériques que la MDA seront déployés sur cet Hôtel. Elle prend également en compte la demande d'outils pour la mise en place de la visioconférence. De plus une connexion internet de qualité est prévue.

Rétro-planning : \* journée des assos : 24/09 : présentation élargie du projet

- \* Réunion de concertation en novembre avec la création de 3 groupes de travail regroupant : CVA, utilisateurs de la MDA, associations fléchées HDA :
  1. charte de fonctionnement/des usagers
  2. favoriser la mutualisation entre les assos
  3. liens avec les assos du quartier

Certains proposent de consulter des structures ayant mutualisé : maison des solidarités, Réseau national des MDA...

## ➤ **Observatoire de la vie associative**

Sophie Simonnet explique que le projet d'observatoire part d'une volonté d'en savoir plus sur la vie associative caennaise car à l'heure actuelle il n'existe pas de chiffres exacts.

David Osmont détaille la méthodologie de l'observatoire développée par le Réseau National des Maisons des Associations.

1. Préparer sa démarche
  - > Recueillir les données existantes
  - > Mobiliser les acteurs concernés
  - > Définir les enjeux et les objectifs
  - > Créer un rétro-planning
2. Mener l'enquête
  - > Diffusion du questionnaire (mail/papier)
  - > Relance
  - > 40 questions + 10 questions laissées au libre choix du Comité de suivi : élus, CVA....
3. Analyser les résultats
  - > Saisir les questionnaires et nettoyer la base de données
  - > Vérifier les hypothèses émises
  - > Présenter les résultats

Rétro-planning :

24 septembre 2016-journée des assos : lancement de la démarche

Octobre-décembre : finalisation du questionnaire et de l'échantillon

Janvier 2017 : diffusion du questionnaire

Février-mars : accompagnement sur le passage du questionnaire et relance  
Avril-juillet : Analyse de l'enquête si la relance se passe dans de bonnes conditions  
Septembre 2017 : finalisation de l'infographie, et premiers retours lors de la journée des assos

### ➤ **Présentation du guide éco-événement**

Nicolas Joyau explique qu'un travail est en cours sur les manifestations, en lien avec les associations et les habitants, pour répondre aux objectifs de développement durable : exemple sur place aux assos avec le parking vélo gardienné par la Maison du vélo, les toilettes sèches... Peggy Moricet ajoute qu'un questionnaire (PJ) est actuellement diffusé auprès des associations afin de recenser les différentes pratiques lors de manifestations.

Nicolas Joyau présente le défi "Familles à énergie positive", animé par les Espaces Info-Énergie dont le but est de réaliser les meilleures économies d'énergie dans son logement. Une soirée de lancement aura lieu le 3 décembre, les résultats seront donnés au printemps 2017.  
Pour plus d'informations : <http://caen.fr/actualites/participez-au-defi-familles-energie-positive>

Un retour est fait sur les nombreux questionnaires diffusés par la Ville en direction des associations. Attention à l'effet de saturation.

### ➤ **Réflexion sur les locaux**

Auparavant les maisons de quartier fonctionnaient avec un système de gardiennage pour les ouvertures/fermetures. Désormais la loi a révisé le statut des agents avec logements de fonction les contraignant à payer des fluides selon le statut. Une partie des gardiennes a décidé de quitter leur logement ce qui a entraîné la refonte des fiches de poste ; ainsi que la mise en place de badges d'accès aux équipements.

Sophie Simonnet propose de lancer une réflexion sur le fonctionnement des Maisons de quartier et de renouvellement du règlement intérieur. La création de groupes de travail sera abordée lors de la journée du 24 septembre.

Les associations s'interrogent sur le devenir de ces logements de fonctionnement. Sophie Simonnet précise que ceux-ci ne sont pas accessibles au public et le coût des travaux est prohibitif.

**Prochaine réunion : plénière du 24 septembre 2016**